

LA REVUE CANADIENNE.

AGRANDISSEMENT DU JOURNAL.

Le succès et la circulation de plus en plus étendue qu'acquiert, chaque jour, LA REVUE CANADIENNE, a engagé le propriétaire à agrandir sa feuille pour satisfaire tous les besoins et tous les goûts; elle paraîtra, à l'avenir, deux fois par semaine, les Mardi et Vendredi matin. Chaque numéro contiendra huit pages de matières, formant seize pages par semaine, DEUX VOLUMES IN-FOLIO par an.

Au fonds actuel de matières on se propose d'ajouter une grande variété de nouvelles étrangères et locales, l'analyse et le résumé des journaux de la province, le reflet de la presse contemporaine et de ses opinions sur la politique, les intérêts généraux du pays, et ses progrès industriels et commerciaux.

Le journal va prendre en même temps, pour les messieurs du clergé, un intérêt de plus, car nous allons y introduire une partie consacrée plus particulièrement au culte et au dogme catholique, et qui sera l'objet de toutes nos attentions. Ils trouveront dans cette partie de la feuille, toutes les nouvelles religieuses de l'Europe et de l'Amérique, tous les faits, tous les écrits, toutes les opinions qui les intéressent; les conférences des princes de l'éloquence sacrée, les admirables pages des illustrations de l'Eglise catholique, les triomphes de sa doctrine, et surtout toutes les phases de ce grand mouvement qui entraîne les populations protestantes de l'ancien Continent vers la vraie religion.

Enfin, les classes commerciales et industrielles trouveront aussi, dans nos colonnes, de quoi les intéresser et des choses utiles, usuelles et pratiques, et rien de ce que nous pourrions faire pour améliorer et perfectionner, chaque jour, notre journal, ne sera orné ou négligé.

A part du journal semi-hebdomadaire, nous publieront une revue mensuelle, qui s'appellera "L'ALBUM LITTÉRAIRE ET MUSICAL DE LA REVUE CANADIENNE," dont le numéro-spécimen a paru le 1er janvier 1846.

L'ALBUM contiendra 32 pages de lecture, des morceaux historiques, littéraires, etc., et quelques pages de musique, (au moins quatre,) par mois.

Cet ALBUM, qui est fait sur le plan du Musée des Familles, de France, est destiné à mettre, sous les yeux des lecteurs et surtout des jeunes personnes, des lectures morales, instructives, propres à former et l'esprit et le cœur. Le choix sera fait avec le plus grand discernement et toujours de nature, nous osons nous en flatter, à joindre l'utile à l'agréable.

Nos compatriotes nous tiendront compte, nous espérons, des efforts que nous faisons, pour nous rendre dignes de nouvelles faveurs, de leur part. Aucune dépense n'est épargnée, pour remplir nos obligations avec conscience et de manière à satisfaire les plus exigeants.

Nous faisons encore un appel à nos jeunes amis, aux jeunes Canadiens-français d'un bout de la province à l'autre. Nous les invitons à nous joindre; notre journal est le leur. C'est sans doute à leur collaboration que l'on doit son grand succès, ses progrès, son amélioration, et c'est eux qui feront son avenir plus grand encore.

Pour nous, nous serons heureux et satisfaits, si nous sommes l'humble instrument en des mains plus habiles, pour éclairer et perfectionner notre population, répandre, dans les champs du peuple, la semence de la science, de l'intelligence et du savoir, les germes de cette force qui centuplera ses forces, le rendra meilleur, en ajoutant à la prospérité nationale.

Conditions

ET PRIX DE L'ABONNEMENT.

Abonnement au Journal semi-hebdomadaire seul - - - - - £1 0 0
Abonnement à l'Album Mensuel, Littéraire et Musical, seul - - - - - 1 0 0
Aux deux publications réunies - - - - - 1 10 0

Comme on peut le voir on fait une grande réduction à ceux qui prennent les deux; ces personnes auront pour DIX CHIELINS seulement, à peu près CINQ CENTS grandes pages de littérature, etc., et CINQUANTE pages de Musique par an. La musique seule vaudra dans les familles, le prix de l'abonnement des deux publications.

Nos conditions de souscription sont: pour les villes, de payer l'abonnement à PREMIERE DEMANDE, et pour la campagne INVARIABLEMENT D'AVANCE.

N. B.—Les personnes abonnées déjà, et qui nous doivent l'année expirée, ne peuvent s'attendre à continuer de recevoir la REVUE CANADIENNE plus longtemps; mais ce à quoi elles peuvent s'attendre, c'est que nous allons collecter nos comptes, sans délai.

Il faut être juste avant tout; on aime à recevoir et à lire le Journal régulièrement, et pour la moindre irrégularité, omission ou faute, à chanter le propriétaire et rédacteur tant et plus, et quand il s'agit de remplir la seule obligation qui vous lie à un journal, celle de payer son abonnement, on nous renvoie aux calendes grecques.

Nous n'avons cependant pas droit de nous plaindre tant, nos abonnés sont tout à fait gentils et aimables pour la plupart, sur ce chapitre; c'est pour cela que nous ne voulons pas mettre en si bonne compagnie, quelques mauvais payeurs, qui ont d'autant moins raison de se plaindre, qu'ils ont tué le bonhomme en droit, à coup d'épingles.

Toutes lettres, communications, etc., doivent être adressées, (affranchies) aux Bureaux de la REVUE CANADIENNE, No. 15, rue St. Vincent, porte voisine de la Minerve.

La grande circulation de la REVUE CANADIENNE, en fait un excellent centre de publicité, pour le commerce et toutes les branches d'Industries.

PRIX DES ANNONCES.

Six lignes et au-dessous, Première Insertion.....2s.6d.
Dix lignes et au-dessous, Première Insertion.....3s.4d.
Au-dessus, par lignes..... 4h.

Toute insertion subséquente, le quart du prix.

On compose pour les annonces considérables et permanentes.

LOUIS O. LE TOURNEUX,
Rédacteur en Chef et Propriétaire.

IMPRIMERIE

DE LA

REVUE CANADIENNE.

No. 15, Rue St. Vincent.

LE PROPRIÉTAIRE de la REVUE CANADIENNE peut maintenant annoncer au public, que son Atelier Typographique est au grand complet, et que les matériaux, qui le composent ne le cèdent en rien à ceux d'aucun autre établissement de ce genre en Canada.

Il se flatte que ses compatriotes apprécieront la pensée d'une telle entreprise, qui est pour eux véritablement un besoin dans notre grande et florissante Cité.

Le matériel est tout à fait neuf et les ouvrages seront exécutés dans le goût le plus récent, avec célérité, exactitude et ponctualité, aux prix ordinaires.

On se charge de l'impression typographique de toutes espèces d'ouvrages français et anglais comme les suivants :

LIVRES,
PAMPHLETS,
CIRCULAIRES,
AFFICHES,
CATALOGUES,
LETTRES DE FAIRE PART,
BILLETS D'ENTERREMENT,
POLICES D'ASSURANCES,
BILLETS DE BANQUE.

TRAITES,
CHEQUES,
CONNAISSEMENTS,
ADDRESSES D'AFFAIRES,
CARTES DE VISITES,
PROGRAMMES DE SPECTACLES,
SOIREE MUSICALES,
ANNONCES DE STEAMERS,
" DE DILIGENCE, &c.

BLANCS d'Avocat, de Notaires, de Magistrats, Juges de Paix, Commissaires, et pour les Greffiers de tous les tribunaux du Pays, &c. &c.

Au désir des personnes, les impressions sont faites en encres colorées de toutes sortes, et en Or ou en Bronze, dans un genre simple et uni, ou avec luxe.

On se charge encore de faire exécuter sur PIERRE ou ACIER toutes espèces de dessins tels que

Portaits, Paysages, dessins de Machines ou d'Objets d'Art,
Gravures sur Bois ou Cuivre, Planches en dessin
Linéaire, gravées, ou au crayon, pour livres
classiques ou autres; Cartes et
Plans Topographiques,
Caricatures, etc.

Le grand fonds de Caractères de Musique, et la qualité de cette partie de l'Etablissement permettront d'entreprendre toutes espèces d'ouvrages de musique.

M. LE TOURNEUX a encore attaché à son établissement, un Relieur habile et expérimenté, possédant son art à fond, il se chargera de reliures de tous genres : Livres, Brochures, pamphlets, etc., etc. simples ou ornés, de dessins, gravures, lithographies, dorées sur tranche, etc.

Ceux qui veulent s'annoncer dans la REVUE CANADIENNE, pourront le faire dans toute la variété et originalité possible. Il n'y a rien comme la publicité l'annonce, pour les professions le commerce, les diverses branches d'Industrie, les arts et les métiers, est un moyen sûr de succès.

LOUIS O. LE TOURNEUX,
Propriétaire.

Montréal, Janvier, 1846.

IMPRIMERIE DE LA REVUE CANADIENNE.